

Année scolaire : 2018/2019

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 31 janvier 2019

Présidence de : M. Pascal PAQUET

Ouverture de la séance à 16h45 avec un quorum de 17

1/ Désignation du secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal

Mme Corinne ROCHEFEUILLE, représentante des parents d'élèves

2/ Adoption de l'ordre du jour

2.1 Le président propose une modification de l'ordre du jour

Mme la Gestionnaire précise que le point 7 : sortie d'inventaire est supprimé. Il faut rajouter une DBM pour info et le don du FSE

Autres points à rajouter : organisation de l'oral du DBN et le rapport de stage des classes de 3ème.

Vote : adopté à l'unanimité

M. le Principal Adjoint prend la parole : MME TRITTER - CPE - membre du CA – est en mi-temps annualisé. Mme ARTHEMISE sera présente aux prochains CA et un remplaçant est nommé pour assurer les fonctions de CPE.

3/ Adoption du procès-verbal du CA précédent

3.1 Intervention d'un enseignant concernant le projet Mafate

Point 7 - Sorties avec nuitées et voyages - remplacer FSE par AS

Vote : adopté à l'unanimité.

4/ Présentation de la proposition du projet d'emploi de la DGH et de la DHS

4.1 Le président présente le Tableau de Répartition des Moyens par Discipline - TRMD -

Le collège reçoit à la fin janvier la fiche structure de la Dotation Globale Horaire.

Il s'agit de propositions, ce sont les services du Rectorat qui ont la décision finale.

Il est prévu 675 élèves à la rentrée du mois d'août prochain, des dédoublements seront mis en place dans certaines matières pour les classes de 6èmes et de 3èmes.

M le Principal précise que les demandes de Bloc de Moyens Provisoires - BMP - vont évoluer jusqu'en juin tout dépend des mutations et/ou temps partiels.

Vote : adopté à l'unanimité

5/ Présentation des propositions d'ouverture et de fermeture

5.1 M le Principal précise que le TRMD va encore évoluer d'ici le mois de juin. Il n'y aura pas de suppression. Les BMP, CSR et/ou CSD seront étudiés avec les établissements voisins.

Un membre du CA s'interroge sur le fonctionnement des Indemnités de Missions Particulières - IMP -

Cela concerne certains enseignants tels que les coordonnateurs-coordonnatrices et les référents. Mme BAUCHOT pose la question concernant les classes à section européenne.

M. le Principal dit que les enseignants d'anglais sont demandeurs d'heures supplémentaires donc cela est possible ; M. ROBERT précise que les dédoublements envisagés profitent à l'ensemble des élèves tandis que la section européenne est plus ciblée.

6/ Dispositif "silence on lit"

6.1 Il s'agit de créer un environnement favorable à la lecture dans les établissements.

Il existe 2 dispositifs privilégiés par le ministère et les corps d'inspection :

- * Silence on lit
- * Lire et faire lire.

Le choix de l'établissement est de proposer la mise en œuvre de « Silence, on lit ! » soit proposer 15 minutes de lecture par jour à l'ensemble de la communauté éducative.

Cela ne se fait pas sans contraintes :

- * modification des heures de cours et de la pause méridienne
- * chaque personne apporte son livre
- * surveillance des élèves durant cette période.

M le Principal propose le créneau de 9h20 à 9h35 avec un début de l'action le mardi 26 février jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Arrivée de Mme PAYET à 17h39 - le quorum passe donc à 18.

Un sondage sur cette action a été effectué au collège

67 % de votants : Enseignants 76% de OUI et 24 % de NON
 Personnels 100% de OUI

M ROBERT signale que cela peut poser problème pour les cours d'EPS retard pour les bus etc.

Mme HONVAULT demande une suspension de séance avant le vote, le Président accepte 5mn de pause. Reprise de la séance à 17h50.

Un vote à bulletin secret est demandé.

Dépouillement fait par les élèves membres du CA

Résultats du vote :
13 OUI
01 NON
04 BLANC/NUL

Projet maintenu.

7/ DBM pour info et don FSE

7.1 DBM pour info, il s'agit d'une régularisation sur le service OPC concernant la rénovation du logement de l'agent d'accueil.

7.2 Don du FSE au collège Mme La Gestionnaire nous fait part de la décision du FSE (précision faite que le FSE n'existe plus au collège cette année) : don de 1212.99 €. Cette somme sera utilisée dans le cadre d'un projet avec la vie scolaire.

Vote : adopté à l'unanimité

Remerciement de la part de M. le Principal et de Mme la Gestionnaire à Mme PAYET - membre du CA et trésorière du FSE .

M ROBERT remercie également le FSE pour le don de 150.00 € à l'UNSS.

8/ L'oral du DNB et rapport de stage

8.1 Les épreuves du brevet auront lieu les 27 et 28 juin 2019.

L'oral aura lieu le lundi 24 juin.

Une fiche explicative sera transmise aux élèves

8.2 Le rapport de stage

Les dates de la séquence d'observation en milieu professionnel sont fixées du 25 février au 01 mars 2019.

Dans le courant de la semaine du 18 février, une trame pour la rédaction du rapport sera transmise aux élèves concernés. Les enseignants précisent qu'il faut un cadre pour la rédaction du rapport.

La date pour rendre le rapport n'est pas encore fixée, Mme DAMBREVILLE pose la question de savoir à qui les élèves doivent le remettre : si c'est au professeur principal ou au référent. Le principal répond qu'il faudra tout centraliser et qu'une note sera diffusée à cet effet.

9/ Questions diverses

9.1 chaleur dans les salles de classe

Mme HONVAULT soulève le problème de la chaleur en cette période dans les salles du bâtiment C.

La chaleur est intenable surtout en milieu de matinée et en début d'après-midi, même les brasseurs d'air n'ont aucun effet. Il faut trouver une solution pour y remédier ; faire des travaux éventuellement pour que les enfants et les enseignants puissent travailler dans de bonnes conditions.

Mme PAYET rencontre le même souci dans les salles du bâtiment B et précise également qu'il fait sombre dans la salle B02 - manque de lumière du jour - à cause des plantes grasses à proximité.

Une élève dit que dans certaines salles les brasseurs d'air et ventilateurs ne fonctionnent pas et/ou les enseignants n'osent pas les mettre en utilisation à cause du manque de fixation.

M le Principal demande plus de précisions à savoir de quelles salles il s'agit afin que l'équipe du personnel ATTEE puisse intervenir.

Mme la gestionnaire rajoute qu'au bureau de la gestion, il y a le cahier des travaux sur lequel les enseignants ou tout autre personnel peuvent signaler toute anomalie.

Le service du patrimoine du conseil départemental sera contacté.

9.2 retards des bus

M. ROBERT fait part d'un souci que les collègues d'EPS rencontrent : les bus qui gèrent les trajets pour le sport sont souvent en retard ce qui porte préjudice aux élèves transportés et aux autres également.

Il est arrivé depuis cette rentrée que le bus les a oubliés au lagon. L'enseignant a contacté le chef d'établissement et la vie scolaire a dû envoyer des sms à plus de 50 parents pour les prévenir et venir récupérer leur enfant une heure plus tard que prévu.

M ROBERT précise qu'il faut contacter la compagnie de bus et leur mettre un peu la pression.

Mme la Gestionnaire répond de pas avoir été informée de cet incident mais qu'elle va prendre attache avec ladite compagnie.

Tous les points ayant été traités, le président annonce la fin de séance à 18h25 et remercie les membres du CA.

Le Président



Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Rochejean".